

Relevé de décisions

CLAD de la ligne Montargis - Cosne du 16 juin 2015 à Briare

Madame Anne LECLERCQ, Conseillère régionale du Centre-Val de Loire, ouvre la séance.

Sujets abordés et décisions retenues :

Gestion des incidents :

- **Les usagers rapportent un incident qui s'est déroulé vendredi 12 juin. Ils indiquent avoir été très bien informés de la situation. En revanche, ils déplorent qu'aucune distribution de bouteille d'eau n'ait eu lieu malgré le fait que l'incident ait duré plus de plusieurs heures.**
 - ⇒ Intercités indique qu'il y a des stocks d'eau dans beaucoup de gares. Si la distribution n'a pas eu lieu, notamment en gare de Montargis, il s'agit d'un dysfonctionnement. Par ailleurs, peut se poser la difficulté de l'heure à laquelle se produit l'incident. Il précise que des bouteilles d'eau sont prévues dans les trains en cas de fortes chaleurs, pour les personnes fragiles et les familles. Des cadres d'astreinte sont joignables, mais si plusieurs incidents ont lieu en même temps, la gestion peut être difficile.

- **Un usager demande s'il est possible d'obtenir des tickets pour prendre un taxi en cas de retard d'une durée supérieure à 4h.**
 - ⇒ Intercités indique qu'il n'est pas possible d'obtenir des tickets pour les taxis. Toutefois un remboursement peut être accordé

- **Les usagers demandent comment se faire rembourser en cas de situation perturbée si on dispose d'un abonnement**
 - ⇒ SNCF répond que l'indemnisation des abonnés n'est pas prévue suite à un incident particulier. En revanche, en cas de situations perturbées répétées et en fonction de la ponctualité globale, un remboursement est possible.

Réponse de la SNCF post-CLAD : « Dans le Référentiel de la Garantie Ponctualité SNCF, il est indiqué : « Les abonnements, créés par les Autorités Organisatrices Régionales et les abonnements régionaux qui permettent d'emprunter, sous conditions, certains trains TGV ou INTERCITÉS, n'entrent pas dans le cadre de la politique de compensation de SNCF. »

*Donc seuls les abonnés de travail, les abonnés forfaits et Optiforfait IC peuvent bénéficier d'une compensation par le biais d'une minoration.
Dans la convention TER la compensation aux abonnés n'est prévue que pour les trains TER, pas pour les Intercités ».*

Matériels

- **Un usager demande quand est-ce que la totalité des voitures sur cette ligne seront rénovées**

⇒ Intercités répond que la totalité des voitures seront rénovées d'ici la fin de l'année

Information voyageurs

- **Un usager indique que l'information voyageur s'est un peu améliorée, mais souvent l'information n'est pas la même selon le support, entre les sms, le tableau d'information et le personnel aux guichets**

⇒ Intercités reconnaît qu'il reste des améliorations à apporter à la gestion de l'information voyageur en situation perturbée, et qu'ils y travaillent.

Accessibilité

- **Les élus de la commune de Briare demandent quand est-ce que les travaux de construction de la passerelle avec ascenseur sont prévus. Ils indiquent qu'en attendant, il y a des problèmes de sécurité quant à la traversée des voies.**

⇒ SNCF Réseau indique que les travaux sont prévus pour débuter en 2017.

Rapport de la Commission Duron :

Madame Anne LECLERCQ rappelle que ce rapport ne contient que des préconisations. Ce sera au gouvernement de décider de la suite qu'il souhaitera donner à ces préconisations. Ce rapport préconise notamment le transfert de la ligne TET Paris-Montargis-Nevers aux régions concernées. Anne LECLERCQ indique que le Président de la Région Centre-Val de Loire, Monsieur François BONNEAU a écrit Ministre des Transports en demandant que cette ligne reste une ligne TET. Il a lui a également demandé un rendez-vous afin de défendre sa position.

Monsieur Pascal PARADIS, représentant de la DREAL, explique que les lignes TET sont des lignes qui ont vocation à être des lignes nationales structurantes. Une réflexion pour faire évoluer l'offre TET a été entamée après plusieurs constats : l'offre est peu visible, il existe des doublons avec

les trains TER, il y a un problème de renouvellement de matériel qui va se poser et enfin, le modèle économique n'est plus viable. Il confirme que le rapport n'engage pas l'Etat. Ce ne sont que des propositions. Le rapport va être présenté à une commission parlementaire ad hoc. Une feuille de route sera ensuite élaborée avec différentes étapes et phases de concertation notamment avec les régions.

Monsieur Jean-Pierre SUEUR, propose à la Région, aux élus locaux, aux associations d'usagers et aux usagers d'écrire un courrier commun au Ministre des Transports afin de demander qu'une délégation représentant les élus et les usagers puisse être reçus au Ministère.

Monsieur Hicham BOUJILAT, collaborateur de Monsieur Gaëtan GORCE, indique que ce dernier a également interpellé le Ministre des Transports car c'est également un véritable enjeu pour la Nièvre. Il relayera la proposition de la Région et de Monsieur SUEUR, afin d'adopter une position commune.

Madame Nadia SOLLOGOUB, maire de Neuvy-sur-Loire (58), indique qu'elle refuse de s'engager dans une démarche de SCOTT si la desserte ferroviaire disparaît.

Informations Post-Clad : Les élus, parlementaires et Présidents de régions Centre-Val de Loire et Bourgogne ont été reçus au Ministère pour défendre la ligne Paris-Nevers en Intercités le mardi 23 juin. Ils ont eu le sentiment d'avoir été entendus. Par ailleurs, le 7 juillet le Ministre s'est exprimé sur le rapport Duron et les transferts éventuels de lignes Intercités aux collectivités régionales sont reportés en mai 2016.

Quais de Dordives et de Ferrières :

- **Les élus de Dordives et de Nargis indiquent que suite aux travaux d'allongements des quais en gare de Dordives, la SNCF s'était engagée à ce que 12 trains supplémentaires s'arrêtent dans cette gare. Aujourd'hui, seulement 3 trois ont été ajoutés et à des horaires ne correspondant pas du tout aux demandes des usagers.**
 - ⇒ La Région répond qu'elle a engagé 1,5 millions d'euros dans ces travaux pour que les trains puissent s'y arrêter. Le Président François BONNEAU a écrit un courrier à Guillaume PEPY lui faisant part de son insatisfaction et lui demandant que les trains de pointe s'arrêtent en gare de Dordives.
- **Les élus demandent également si les travaux d'allongement des quais en gare de Ferrières sont ajournés.**

- ⇒ La Région indique que les travaux sur les quais se font en deux temps. D'abord, les travaux ont été faits à Dordives. Maintenant, il faut faire en sorte que les trains s'arrêtent. Par la suite, auront lieu les travaux à Ferrières.

<u>Liste des participants</u>	
<u>CLAD de la ligne TER Montargis-Cosne-sur-Loire, 16 juin 2015 à BRIARE</u>	
<u>Présents :</u>	
Anne LECLERCQ	Conseillère Régionale du Centre-Val de Loire
Valérie OSSANT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Johanne BUSIER	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Jocelyne NADAUD	Responsable de ligne Orléanais- SNCF
François PETITNAY	Assistant Responsable de ligne Orléanais - SNCF
Béatrice ANDRE	Préfiguratrice Pôle Clients et Services-SNCF Réseau
Eric MASLANKA	Chef du Service Commercial et Gestion du Réseau - Direction Régionale Centre Limousin -SNCF RESEAU
Valérie OSSANT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Danielle HURE	Adjointe au Maire de Châtillon-Coligny
Mathilde DAMAS	Usager
André GAMAS	Usager
Luc SANGUINEDE	Usager
Michel TINDILLERE	Elu de la Ville de Gien – Vice-Président de la Communauté de Communes
Marc LEGENDRE	Usager
Hervé BLANDIN	Usager
Nadia SOLLOGOUB	Maire de Neuvy-sur-Loire (58)
Michel LECHAUVE	Conseiller départemental du Loiret
Claudine THIERRY	Conseillère municipale de Briare
Jean-Pierre POINT	Président du Comité de Défense des Services Publics du Giennois
Anne-Marie HUGONIE	Usager
Françoise DEQUIEDT	Usager
Charlotte RENAUD-DUGNY	Agent SNCF
Laurent LAGRANGE	Agent SNCF
Francis DIEBOLD	Usager
Georges LEYSEN	Usager
Hicham BOUJLILAT	Collaborateur parlementaire de Monsieur Gaëtan Gorce – Sénateur de la Nièvre
Claude LEMAIERE	Usager
Jean-Louis CAFFIER	Journaliste
Jacques NOTTIN	Adjoint au Maire de Châtillon-Coligny
Marie-Thérèse HAUTIN	Usager
Isabelle GHALI	Usager
Eliane COGNOT	Usager
Anne-Cécile BORGRET-	Usager

BAMBERGER	
Annie CHAUMETTE	Usager
Dirk BAMBERGER	Usager
Isabelle GARDINIER	Usager
Nicole ITURRALDE	Usager
Jean-Pierre BLONDEAU	Usager
Bernadette BOISSEAU	Usager
Nadine KEFPIED	Usager
Jean-Pierre MARGAGE	Adjoint au Maire de Nargis
Martial PONCET	Usager
Alain LEBIGUE	Usager
Philippe SAIG	Agent SNCF
Pierre ROULEAU	Usager
Jihan CHELLY	1ère adjointe au Maire de Briare
Evelyne COUTEAU	Maire de Varennes-Chaingy
Gisèle DUCHENE	Conseillère municipale de Varennes-Chaingy
Marie MENEAU	Usager
Claude SAUVAGE	Usager
Anne-Marie BOULLAY	Usager
Marie POISSON	Usager
Claude POUVELLE	Usager
Jeanine POUVELLE	Usager
Jacqueline MARQUES	Conseillère municipale de Briare
Geneviève THOMAS	Usager
Christian MONIN	Elu de Dordives
Chantal BELLU	Usager
Michel HENRY	Vice-Président de la Communauté de Communes du Giennois
Régine BARBACON	Usager
Jean-Pierre BARBANCON	Usager
Roger PRINET	Usager
Marie-Dominique AUDIBERT	Usager
Florent DE WILDE	Elu de Châtillon-Coligny
Aurélien DENONFOUX	Usager
Michel CHEVALIER	Usager
Françoise CHEVALIER	Usager
Laëtitia DE ZALESKI	Usager
Said DJEZANI	Usager
Mme DJEZANI	Usager
Eliane STEVENS	Usager
François FOUCHER	Usager
Thérèse DENIS	Usager
Claudine THIERRY	Usager
Josette CLOIX	Usager
Nathalie BLANDIN	Usager
Denis VINAT	Usager
Josiane DINE	Usager
Brigitte BOISSAY	Usager
Anne-Marie THION	Usager
Arlette LESIRE	Usager
Thierry LESIRE	Usager
Colette PLAUWNER	Usager
Gérard MEMETEAU	Usager
Marilyne CONSTANT	Usager
Marcelle PEYHARDI	Usager

Marie-Claude BORNE	Usager
Philippe MORIER	Usager
Benoit DOUDEAU	Usager
G�rard LARCHE	Usager
Caroline BOZEC	Journaliste
Jo�l DINE	Usager
Ghislaine BEAUDET	Maire de Pierrefitte-es-Bois
Christiane SERRANO	Adjointe au Maire de Bonny
Bernard LESIRE	Usager
Martine LEMAIRE	Usager
Pierre PLAWNER	Usager
Andr� TUISAT	D�l�gu� � la Mairie de Gien
Alain BELLONI	Adjoint au Maire de Briare
Gyslaine POULAIN	Usager
Raika JONIC	Usager
Georges DOMERGUE	Conseiller municipal de Briare
Betty DOUDEAU	Usager
Tiphaine ALIX	Usager
Thierry LINET	Usager
Patrice GAGNEPAIN	Conseiller municipal de Briare
Jacques THIEBAUT	Usager
Patrice ROCHET	Usager
Gis�le ROCHET	Usager
Patricia LEGRAS	Usager
Anne FORTIN	Usager
Monique MARTINET	Adjointe au Maire de Briare
Michel LETELLIER	Conseiller municipal de Briare
Solange ROBERT	Usager
Thomas DESBROSSES	Agent SNCF
C�cile LEGUENE	Usager
Jean-Michel GUILLERM	Adjoint au Maire de Ch�tillon-Coligny
Henri ROUX	Adjoint au Maire de Ch�tillon-Coligny
Denise BOUCHENOT	Usager
Christine BOUCHERON	Usager
Didier BOUCHERON	Usager
Jean-Michel EVEZARD	Usager
Sophie RENAUDIN	Usager
Anne BOULIN-COLLIGNON	Usager
Sylvain GAGEAT	Usager
Mich�le PETIT	Usager
Roger LEMAIRE	Usager
Val�rie MERIGAULT	Usager
Daniel GUERIN	Adjoint au Maire de Briare
Ingrid BOURGEOIS	Usager
Catherine DE METZ	Adjointe au Maire de Gien
Marie-Odile BOURDIN	Conseill�re municipale de Gien
Pierre PERES	Usager
Christine PERES	Usager
Roberte GILLOT	Usager
Gilbert GILLOT	Usager
Dominique DE COURCEL	Usager
Alexandre BLANDIN	Pr�sident de l'Association Nivernais Berry des Usagers du Train
Florence GRETKA	Tr�sori�re de l'Association Nivernais Berry des Usagers du Train
Val�rie DOYE	Adjointe au Maire de Briare
Pierre-Fran�ois BOUGUET	Maire de Briare

Jean-Pierre SUEUR	Sénateur du Loiret
Excusés	
Marine PODER	Agent de Développement du Pays Gâtinais
Marie-Madeleine MIALOT	Vice-présidente du Conseil régional du Centre-Val de Loire
Viviane JEHANNET	Vice-Présidente du Conseil départemental du Loiret
Nadège CORCELLE	Maire de LANGESSE
Yann GALUT	Député du Cher - Conseiller départemental du Cher
Jean-Pierre SAULNIER	Conseiller départemental du Cher
Frédéric NERAUD	Vice-Président du Conseil départemental du Loiret
Gérard GUIDAT	Maire de GRISELLES
Yves FROMION	Député du Cher